

Nom de l'école : Maternelle Neuhof B  
Adresse de l'école : 34 route d'Altenheim  
67100 STRASBOURG

Numéro UAI de l'école : 0670293E

Nombre de classes de l'école : 2

**Extrait du procès-verbal de la**  
**1ère séance /extraordinaire**  
**du conseil d'école**  
de l'année scolaire 2021/2022

Date, lieu et horaires (début et fin) de la réunion : visio le 12/05/2022 de 17h30 à 18h.

**Participants à la séance :**

(Faire figurer **UNIQUEMENT** les membres du conseil d'école disposant d'une voix délibérative)

NOM Prénom	STATUT
CHANVRIER Amandine	Directrice
SUBLON Carine	Enseignante
MEYER Emeline	Enseignante
GIGUET Lauriane	Parent d'élève
SOULET Benjamin	Adjoint à la Maire

***Numéro et titre du point de l'ordre du jour concernant les rythmes scolaires***

- Intitulé exact de la proposition soumise au vote du conseil : Renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires avec conservation des horaires actuels.
- Détail des voix :

Nombre de voix pour : 5

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

○ Résultat du vote :

Le conseil d'école s'est prononcé en faveur de « Intitulé exact de la résolution proposée au vote » et propose l'organisation du temps scolaire suivante à partir de la rentrée 2022 :

	Matin		Après-midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi	8h20	11h50	13h50	16h20
Mardi	8h20	11h50	13h50	16h20
Jeudi	8h20	11h50	13h50	16h20
Vendredi	8h20	11h50	13h50	16h20

NB : Il y a 10 minutes d'accueil précédant le début des cours

NB1 : Etant donné l'éloignement entre notre école et l'école élémentaire, il est nécessaire que notre école conserve les 10 minutes de décalage avec les horaires habituels des autres écoles strasbourgeoises (8h30-12h et 14h-16h30) pour permettre aux familles de pouvoir se rendre ensuite à la primaire pour le reste de la fratrie.

**Date, signature, rappel du nom du (de la)  
DIRECTEUR (TRICE) en sa qualité de président(e) du conseil d'école**  
12/05/2022



Amandine CHANVRIER

